



PROGRAMME DE LA PRÉSIDENCE SLOVAQUE DU CONSEIL DE L'UE

1^{er} JUILLET – 31 DÉCEMBRE 2016





I. NOTRE VISION POUR L'EUROPE	3
II. PRIORITÉS DE LA PRÉSIDENTIE SLOVAQUE DU CONSEIL DE L'UE	5
Une Europe économiquement forte	6
Un marché unique moderne	8
Une politique soutenable en matière de migration et d'asile	10
Une Europe pleinement engagée sur la scène mondiale	12
III. FORMATIONS DU CONSEIL DE L'UE	14
Conseil des affaires générales (CAG)	14
Conseil des affaires étrangères (CAE)	16
Conseil "Affaires économiques et financières" (ECOFIN)	20
Conseil "Justice et affaires intérieures" (JAI)	23
Conseil "Emploi, politique sociale, santé et consommateurs" (EPSCO)	25
Conseil "Compétitivité" (COMPET)	27
Conseil "Transports, télécommunications et énergie" (TTE)	29
Conseil "Agriculture et pêche" (AGRIPECHE)	32
Conseil "Environnement" (ENV)	34
Conseil "Éducation, jeunesse, culture et sport" (EJCS)	36

La République slovaque présidera le Conseil à un moment où l'Union européenne affronte une situation sans précédent. Le résultat négatif du référendum sur l'appartenance du Royaume-Uni à l'Union nous place face à un **nouveau défi. Nous voilà saisis, pour la première fois dans l'histoire, des problèmes pratiques et politiques posés par la sortie de l'un des États membres de l'UE**. Dans ce contexte, un exercice d'introspection s'impose à l'Union européenne comme une nécessité vitale. Une telle réflexion devrait porter sur les moyens de restaurer la confiance des citoyens dans le projet européen commun, mais aussi sur la manière de leur présenter les bénéfices tangibles de l'Union et de défendre les acquis du processus d'intégration sur notre continent. Nous avons besoin d'une Europe qui fasse preuve de cohésion et qui présente une meilleure lisibilité.

Pour autant, d'autres défis, nombreux, restent à l'ordre du jour. La **crise des migrants et des réfugiés** a mis à l'épreuve notre capacité à gérer les frontières extérieures, à préserver l'intégrité de l'espace Schengen et à trouver des solutions communes. Les **attaques terroristes** ont sonné comme un rappel : beaucoup reste à faire dans la coopération en matière de sécurité intérieure. Les **séquelles persistantes de la crise économique et financière**, de même que l'incertitude générale qu'elles font peser, font sentir leurs effets dans la très faible reprise économique et dans le taux de chômage élevé.

L'UE se trouve donc à la croisée des chemins : d'un côté la fragmentation accrue de l'Union, de l'autre la cohésion et des solutions de long terme compréhensibles pour les citoyens.

Les priorités de la présidence reflètent nos deux ambitions : d'abord **renforcer la solidité de l'Union** face aux défis extérieurs et intérieurs, puis **restaurer la confiance des citoyens** dans le projet européen. La vision de la présidence repose sur deux piliers :

• Un agenda positif

La présidence slovaque entend présenter un agenda positif à l'Union européenne. L'Europe doit multiplier ses efforts pour mettre sur pied des projets qui s'appuient sur le marché intérieur et qui étendent celui-ci à de nouveaux piliers. La suppression des barrières entre les États membres apportera de réels bénéfices pour les citoyens comme pour l'économie.

• Des solutions durables

La présidence s'attachera prioritairement à mettre en œuvre des solutions qui répondent aux exigences actuelles, tout en intégrant les perspectives de long terme. Une telle approche s'avère indispensable pour que l'UE passe du mode « gestion de crise » à l'accomplissement effectif de sa vision stratégique.

L'agenda de l'UE sera dominé dans les prochains mois par les conséquences pratiques et politiques du référendum au Royaume-Uni. L'Union européenne va aborder des négociations difficiles pour définir ses relations futures avec le Royaume-Uni. Ces négociations s'inscrivent dans un cadre principal, celui de l'article 50 du Traité sur l'Union européenne.





Dans la phase présente d'introspection, la présidence slovaque se donne pour objectif d'obtenir des résultats tangibles dans **quatre domaines prioritaires** : le raffermissement de l'Europe sur le plan économique, la modernisation du marché intérieur, la mise en oeuvre d'une politique soutenable en matière de migration et d'asile, ainsi qu'un engagement renforcé de l'Europe sur la scène mondiale.

L'économie européenne doit dynamiser les investissements pour soutenir une croissance économique durable et favoriser la création d'emplois. **Une Europe économiquement forte** a pour condition l'utilisation efficace des instruments d'investissement, le recours à de nouveaux instruments d'investissement, la mise en oeuvre de réformes structurelles ainsi qu'une gestion responsable en matière de finances publiques. Les progrès accomplis dans la mise en place de l'Union des marchés des capitaux et de l'Union économique et monétaire contribueront à améliorer les performances et la stabilité économiques de l'UE.

Malgré la réussite du marché unique, des déficiences et des barrières brident encore la pleine exploitation de son potentiel. La **modernisation du marché unique** requiert un développement technologique continu et l'ouverture de nouvelles opportunités. L'Union de l'énergie peut faciliter un approvisionnement plus sûr en énergie propre à des prix abordables pour l'industrie et pour les ménages. Le marché unique numérique, intégrant le commerce électronique, recèle un potentiel unique de nature à faire tomber des

barrières et à ouvrir de nouvelles opportunités tant aux citoyens qu'aux entreprises.

La protection des frontières extérieures et une coopération efficace avec les pays tiers sont d'importants facteurs pouvant aboutir à une maîtrise plus efficace des flux migratoires. La mise en oeuvre d'une **politique soutenable en matière de migration et d'asile** contribuera au rétablissement du bon fonctionnement de l'espace Schengen et à la consolidation des systèmes d'asile des États membres. Le recours aux technologies modernes dans la gestion des frontières extérieures et une coopération plus étroite entre États membres en matière de **sécurité intérieure** rendront l'Union plus réactive face aux nouvelles menaces sécuritaires.

La **consolidation des relations avec l'environnement extérieur** renforcera la position de l'UE sur la scène mondiale. Les relations commerciales étroites avec les principales puissances économiques mondiales font partie de l'engagement actif de l'UE sur la scène planétaire. Nous ne pourrions garantir la sécurité de l'UE que si son voisinage retrouve la stabilité, la prospérité et la démocratie. Une politique d'élargissement crédible constitue un instrument efficace pour une transformation politique et économique de l'Europe.

La présidence slovaque du Conseil de l'UE a la conviction que l'accomplissement de progrès dans ces domaines prioritaires contribuera à la cohésion de l'UE et au rétablissement de la confiance des citoyens dans l'Union.

Le programme de la présidence slovaque traduit une volonté, celle de contribuer par une **médiation juste et impartiale** à la mise en œuvre des priorités stratégiques de l'Union européenne. La présidence slovaque vise à des solutions acceptables pour l'ensemble des États membres, qui soient également bénéfiques pour le projet européen. La Slovaquie perçoit sa présidence comme un immense privilège qui lui offre l'occasion de contribuer, comme jamais auparavant, au bon fonctionnement de l'Union européenne, et de prendre sa pleine responsabilité dans la définition des orientations européennes.

La présidence slovaque a défini des priorités qui intègrent trois principes interdépendants :

• Obtenir des résultats concrets

La présidence ne ménagera aucun effort pour démontrer aux citoyens de l'UE que les projets européens ont des effets concrets sur l'amélioration de leur qualité

de vie. La présidence slovaque mettra au cœur de son programme les domaines dans lesquels des résultats tangibles peuvent être atteints.

• Prévenir la fragmentation de l'UE

L'Union européenne doit s'efforcer d'éliminer les barrières qui persistent encore entre les États membres dans un certain nombre de domaines. De surcroît, la présidence s'emploiera à obtenir des résultats qui soient de nature à resserrer les liens entre États membres au sein du marché unique.

• Mettre les citoyens au centre des préoccupations

Rapprocher l'UE de ses citoyens passe par notre capacité à obtenir des résultats concrets et à prévenir le risque de fragmentation. La Slovaquie accorde une attention particulière à la dimension sociale et aux citoyens de l'UE qui y jouent un rôle central.





Une Europe économiquement forte

La mise sur pied d'une Europe économiquement forte, dont l'activité repose sur des investissements générateurs de croissance et créateurs d'emplois, prend toute son importance. Pour parvenir à un tel objectif, il convient d'exploiter et de renforcer les instruments disponibles, notamment le Fonds européen pour les investissements stratégiques, l'Union des marchés des capitaux et le budget de l'UE. Une économie favorable aux petites et moyennes entreprises présuppose la disponibilité du capital d'investissement et la viabilité des finances publiques. La création d'un environnement économique favorable et d'un environnement propice à l'investissement dépend du bon fonctionnement de l'Union économique et monétaire, de la cohésion sociale et territoriale ainsi que de la stabilité économique. Les efforts dans ce sens doivent être soutenus, en particulier par la mise en œuvre de réformes structurelles tant au niveau européen qu'au niveau national des États membres.

La crise économique a démontré que, pour parvenir à la stabilité économique et financière, il convient de prendre des mesures de caractère systémique afin de mieux maîtriser les secousses économiques et leurs répercussions sociales. L'on note à cet égard que **l'Union économique et monétaire** (UEM) reste une construction inachevée. Suite à l'adoption du Rapport dit des cinq présidents en juin 2015, la présidence slovaque soutiendra la mise en œuvre des actions qui imprimeront un élan décisif au parachèvement de l'Union économique et monétaire. L'avenir de l'économie européenne dépend, entre autres, de l'issue du débat sur les mesures de long terme qui visent à l'approfondissement de l'Union économique et monétaire. La présidence accordera une attention particulière à l'édification du pilier fiscal de l'UEM. Elle étudiera la possibilité de mettre en place des outils communs de stabilisation

macroéconomique, qui soient de nature à atténuer les effets des fluctuations économiques.

L'Union doit poursuivre ses efforts pour stimuler les investissements privés, qui demeurent inférieurs aux niveaux d'avant la crise. Le **Fonds européen pour les investissements stratégiques**, instrument financier à l'appui des programmes d'investissement, joue un rôle crucial dans la stimulation des investissements. En se basant sur l'expérience acquise à ce jour, la présidence s'efforcera d'accroître le potentiel d'investissement du Fonds, afin d'exploiter pleinement ses effets bénéfiques sur l'économie. Les efforts pour stimuler les investissements doivent être poursuivis, en particulier par la mise en œuvre de réformes structurelles et par l'application de mesures conçues pour créer un environnement plus propice aux investissements.

L'Union des marchés des capitaux vise à ouvrir des sources alternatives de financement pour les petites et moyennes entreprises, à l'heure actuelle fortement dépendantes du crédit bancaire. L'ouverture des sources de financement alternatives aidera à éliminer les obstacles au flux des capitaux transfrontaliers, réduisant ainsi la fragmentation des marchés financiers en Europe. La présidence slovaque s'efforcera d'aller plus loin dans ces projets et de trouver des financements innovants pour les entreprises.

Il importe que le budget de l'UE, principal instrument d'investissement, reflète les priorités de l'Union. De plus, l'UE doit disposer des moyens nécessaires pour affronter des défis inopinés. Compte tenu de ces objectifs, la présidence s'emploiera à adopter le **budget annuel de l'UE pour 2017**. Dans le cadre du débat sur **l'évaluation à mi-parcours du Cadre financier pluriannuel pour la période 2014–2020**, la présidence concentrera ses efforts sur la simplification des règles relatives aux principales politiques financées par le budget de l'UE, instaurant ainsi des conditions favorables à l'augmentation de la flexibilité budgétaire et de la valeur ajoutée des investissements.

Pour aboutir à la croissance économique en Europe, il importe de cibler les investissements qui favorisent la convergence de

toutes les régions de l'UE, ce qui est le rôle des **Fonds structurels et d'investissement européens**. La présidence slovaque entend donner suite à la récente réforme de la politique de cohésion de l'UE, puis évaluer les bénéfices que celle-ci a apportés, enfin conduire un débat sur les moyens d'accroître la valeur ajoutée des fonds européens après l'année 2020.

La concurrence et l'environnement transparent propice à l'investissement dépendent tout deux des **mesures fiscales** qui visent à garantir une fiscalité équitable et efficace au sein de l'UE. Tous ces efforts doivent être accompagnés par la lutte contre l'évasion fiscale des entreprises. L'augmentation du nombre des transactions électroniques transfrontalières met en évidence la nécessité de moderniser le système commun de TVA, dans la dynamique de l'économie numérique.

La mise sur pied de **l'Union bancaire** s'avère essentielle pour stabiliser le secteur bancaire. La présidence poursuivra les négociations sur le système européen d'assurance des dépôts, élément essentiel pour améliorer la protection des déposants et pour garantir la stabilité financière. Dans le même temps, la présidence s'emploiera à la mise en place de nouvelles mesures visant à réduire les risques dans le secteur bancaire.





Un marché unique moderne

Le marché unique est considéré comme une réussite majeure de l'Union européenne. La libre circulation des marchandises, des personnes, des services et des capitaux a ouvert de nouveaux débouchés aux entreprises européennes comme elle a offert un choix plus large aux consommateurs. En vue d'exploiter tout son potentiel, il importe d'adapter le marché unique à cette nouvelle réalité et, ce faisant, de l'étendre à l'espace numérique et à l'énergie. La présidence slovaque entend poursuivre le développement de projets tels que l'Union de l'énergie et le Marché unique numérique, qui renforceront la compétitivité et le potentiel d'innovation de nos économies, ainsi que la confiance des consommateurs dans le marché unique.

L'UE importe à l'heure 53% de l'énergie qu'elle consomme, ce qui fait d'elle le premier importateur d'énergie au monde. La présidence slovaque se donne pour ambition de contribuer à la création d'une **Union de l'énergie** durable et compétitive, tout en mettant l'accent sur les politiques en matière de changement climatique. L'objectif premier est d'offrir une énergie sûre, moins polluante et d'un prix abordable pour les consommateurs. Pour réaliser cette ambition, un marché intégré de l'énergie plus ouvert à la concurrence s'avère une nécessité. La sécurité d'approvisionnement joue également un rôle important dans la transition vers l'indépendance énergétique de l'Europe. Aussi, la présidence slovaque visera-t-elle au renforcement de la sécurité de l'approvisionnement en gaz, tout en exploitant le potentiel de la coopération transfrontalière et régionale et en mettant l'accent sur le principe de solidarité.

Des politiques ambitieuses en matière de changement climatique s'inscrivent dans l'Union de l'énergie. L'accord de Paris de 2015 a confirmé la transition vers une économie à faible intensité de carbone. Il importe pour l'UE d'adapter le système d'échange de quotas d'émissions. Celui-ci devrait fonctionner comme un outil efficace à l'appui des investissements dans les technologies à faible intensité de carbone, tout en tenant compte des différences concernant le bouquet énergétique et la structure économique au sein de l'UE.

La numérisation a un retentissement considérable sur nos modes de vie et nos méthodes de travail. Grâce au **marché unique numérique** les particuliers et les entreprises pourront utiliser des services et exercer des activités en ligne plus facilement, par-delà les frontières et conformément aux règles de concurrence loyale. Un niveau élevé de protection sera garanti aux consommateurs, quels que soient leurs nationalités et leurs lieux de résidence. L'un des objectifs clés est de donner aux citoyens et aux entrepreneurs la possibilité de circuler librement dans l'espace numérique ainsi que de permettre la libre circulation des données, en tant que cinquième liberté, dans l'ensemble du marché intérieur de l'UE.

Afin de promouvoir une croissance durable au sein du marché unique, une meilleure gestion des ressources naturelles s'avère également une nécessité. La présidence slovaque encouragera le développement de mesures visant à la transition vers une **économie circulaire**. Celle-ci consiste à réduire la quantité des déchets et à protéger l'environnement, mais aussi à transformer le fonctionnement

de l'économie, pour passer de la production et de la consommation à la gestion des déchets et au recyclage des matières premières. Une attention accrue devra être accordée à la problématique de la gestion efficace de l'eau en tant que ressource naturelle dont la disponibilité est manifestement tributaire des changements climatiques.





Une politique soutenable en matière de migration et d'asile

La migration est un phénomène historique qui s'inscrit dans la durée. Depuis l'an dernier, l'Europe est confrontée à des flux migratoires sans précédent qui sont à l'origine d'une forte pression exercée sur les frontières extérieures de l'UE et sur les systèmes d'asile des États membres. La présidence se donne pour ambition d'orienter l'Union vers une politique soutenable en matière de migration et d'asile, fondée sur la protection des frontières extérieures, la restauration de l'espace Schengen, la coopération avec les pays tiers ainsi que la solidarité. Dans le domaine de la sécurité intérieure, un autre défi à relever par l'Europe est de rendre la lutte contre le terrorisme plus efficace, ce qui requiert une approche collective et coordonnée des États membres.

Lors de la période de programmation précédente, plusieurs mesures ont été prises, dont la plupart ont déjà été mises en œuvre et commencent à porter leurs fruits. Or, de nombreuses tâches restent encore à accomplir pour orienter l'Europe de la gestion des crises vers un système soutenable de gestion des migrations. Les dangers liés aux routes migratoires n'ont pas disparu.

Pour les citoyens de l'Union, l'Espace **Schengen** est l'une des contributions majeures apportées par l'intégration européenne. Néanmoins, en raison d'un rétablissement temporaire des contrôles aux frontières intérieures, Schengen ne remplit plus son rôle essentiel : il ne garantit plus la libre circulation des citoyens ni des marchandises. Du point de vue de la présidence slovaque, un premier objectif commun sera de rendre à nouveau le système Schengen pleinement fonctionnel. Cet objectif ne pourra être atteint que si nous prenons les mesures nécessaires visant à reprendre le contrôle de nos frontières extérieures.

La **protection des frontières extérieures** constitue donc une première priorité. Seules des frontières extérieures remplissant leur rôle aideront à une maîtrise plus efficace des mouvements migratoires, au renforcement de la sécurité intérieure de l'Union européenne et au maintien de la libre circulation des personnes. La présidence slovaque contribuera activement à la mise sur pied du Corps européen de gardes-frontières dont le fonctionnement permettra d'améliorer fondamentalement la capacité de gestion des frontières extérieures et d'accélérer le retour des migrants en situation irrégulière.

De ce point de vue, le recours aux technologies de pointe constitue un important atout. L'Europe doit s'orienter vers des **frontières intelligentes**. Leur mise en place facilitera le processus de traitement des franchissements, elle contribuera à la lutte contre les migrations irrégulières et renforcera la sécurité intérieure de l'Union européenne de façon à ce que celle-ci puisse mieux parer aux menaces actuelles.

La coopération avec les **pays tiers**, notamment avec les pays de transit et les pays d'origine des migrants, s'inscrit pleinement dans l'approche globale des questions migratoires. Le partenariat actif et engagé, tout particulièrement celui avec les pays du voisinage de l'UE, devrait être axé sur l'élimination des facteurs qui sont à l'origine des mouvements migratoires. La coopération efficace en matière de retour et de réadmission, dont celle entre l'UE et la Turquie constitue un bon exemple, figure au rang des priorités. Elle a contribué à réduire de façon significative les flux migratoires en mer d'Égée et à stabiliser la situation le long de la route migratoire des Balkans occidentaux.

Parallèlement, la crise des réfugiés et des migrants a permis d'engager une réflexion de fond sur l'avenir du **système d'asile européen commun**. A cet égard, la présidence slovaque se sent investie d'une responsabilité toute particulière face aux développements futurs du débat en cours. Elle souhaite le faire progresser dans les domaines où il existe un accord entre les États membres.

L'atteinte d'un consensus permettra à l'Union de passer de la gestion des crises à une discussion stratégique portant sur des changements systémiques.

Les menaces sécuritaires auxquelles l'Union doit faire face se sont aggravées du fait de l'instabilité dans son voisinage immédiat et de l'apparition de nouvelles formes de radicalisation et de terrorisme. Si la **sécurité intérieure** relève d'abord de la responsabilité des États membres, une réaction efficace et coordonnée au niveau européen s'impose comme une nécessité. Assurer la sécurité intérieure de l'Union étant une responsabilité conjointe des États membres et des institutions de l'Union européenne, celle-ci ne doit souffrir d'aucune fragmentation. La présidence slovaque encouragera une approche ambitieuse en matière de sécurité intérieure. Celle-ci nécessite un meilleur échange d'informations, un renforcement de la coopération opérationnelle et une coordination entre les autorités policières et judiciaires des États membres.





Une Europe pleinement engagée sur la scène mondiale

Au moment où de profonds changements affectent la réalité géopolitique, un surcroît d'engagement de l'Union sur la scène mondiale ainsi que son unité politique sont deux conditions indispensables pour promouvoir la paix et la stabilité dans le monde. L'objectif de l'UE est de préserver l'ordre international fondé sur le respect des règles et des normes internationales, y compris en matière de droits de l'homme, mais aussi de renforcer la sécurité et de contribuer à la prévention et à la résolution des crises. L'Europe a besoin d'une Politique étrangère et de sécurité commune qui soit active et fondée sur la Stratégie globale de l'UE, qui renforce sa position dans le monde, qui aide à affronter des enjeux complexes, qui contribue enfin à stabiliser son voisinage.

La présidence slovaque développera une approche complexe en ce qui concerne l'engagement de l'UE sur la scène internationale. Pour ce faire, elle renforcera la cohérence de ses politiques extérieures, elle assurera une meilleure coordination des instruments de sécurité intérieure et extérieure. La **Stratégie globale de l'UE pour la politique étrangère et de sécurité** constitue un autre pilier de sa politique étrangère. Pendant la période à venir, l'UE se concentrera sur la mise en place et le développement de cette stratégie.

Ces dernières années, la stabilité dans le voisinage oriental et méridional de l'Union s'est considérablement dégradée. En conséquence, la présidence slovaque favorisera une **Politique européenne de voisinage** efficace, qui visera à stabiliser son voisinage et à développer avec les partenaires concernés des relations qui prennent en considération les intérêts et les besoins communs, tout en respectant le principe de différenciation renforcée. En matière de Partenariat oriental, elle s'emploiera tout particulièrement à promouvoir la stabilité politique et la sécurité dans les pays concernés, à encourager la poursuite des réformes, à promouvoir les accords d'association et à progresser dans la libéralisation

du régime des visas. Dans le cadre du voisinage méridional, la présidence slovaque s'attachera à approfondir le dialogue et la coopération, la stabilité politique, économique et de sécurité des pays concernés. Elle contribuera également au règlement des crises persistantes en appuyant les efforts diplomatiques de la communauté internationale.

La présidence slovaque mettra l'accent sur la **politique d'élargissement**, qui revêt une importance particulière dans le renforcement de la stabilité politique et économique de l'Europe. La politique d'élargissement constitue un instrument efficace de la transition démocratique dans les pays qui cherchent à intégrer l'UE. Pour renforcer la crédibilité de cette politique, la présidence slovaque s'efforcera d'entretenir la dynamique du processus d'adhésion et de parvenir à des progrès concrets dans les pays candidats.

En plus des priorités à long terme de l'UE, telles que définies dans le programme du voisinage stratégique, la présidence slovaque s'engagera activement dans le **renforcement des liens transatlantiques** et dans le développement des relations avec d'autres partenaires stratégiques

de l'UE. De surcroît, elle mettra l'accent sur l'approfondissement de la coopération de l'UE avec les organisations internationales, y compris l'OTAN.

Un **commerce libre, équitable et équilibré** basé sur la réciprocité et les avantages mutuels revêt une importance capitale pour la stabilité intérieure et extérieure de l'UE. La présidence slovaque mettra l'accent sur les accords bilatéraux de libre-échange avec les pays tiers et tout particulièrement sur les négociations concernant les relations transatlantiques.

Dans le domaine de la **coopération en matière de développement**, la présidence slovaque se concentrera sur le progrès de la mise en œuvre de l'Agenda 2030 et sur les discussions portant sur l'avenir des relations avec le groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique. L'attention portera sur le renforcement de la cohérence entre les politiques de développement afin de contribuer à la résolution des crises comme celle des migrations.





Conseil des affaires générales (CAG)

Suite à l'adoption de l'Accord interinstitutionnel relatif à l'amélioration de la réglementation, sous la présidence slovaque, les points clés de cet accord seront mis en place, notamment la coordination de la programmation législative des institutions européennes et l'implication du Conseil dans la préparation du programme de travail de la Commission pour 2017. La présidence slovaque veillera également à la révision à mi-parcours du Cadre financier pluriannuel 2014 -2020 et procédera à la première évaluation de l'application du mécanisme de protection de l'État de droit. La réunion du Conseil des affaires générales de décembre sera consacrée, conformément à l'usage, aux conclusions du Conseil sur l'élargissement. En matière de politique de cohésion de l'UE, la présidence slovaque accordera une attention particulière à la réforme de la politique de cohésion, adoptée récemment, en mettant notamment l'accent sur les questions concernant la flexibilité, la simplification et l'orientation vers les résultats, et ce dans l'optique des perspectives futures.

Le nouvel **Accord interinstitutionnel « Mieux légiférer »** a introduit de nouveaux éléments dans le processus de programmation annuelle et pluriannuelle. Au sein du Conseil, la présidence slovaque conduira des discussions concernant le Programme de travail de la Commission pour 2017, et la Déclaration commune sur la programmation annuelle entre le Conseil, la Commission européenne et le Parlement européen. La présidence slovaque entend parvenir à un accord sur les priorités stratégiques du Conseil pour la prochaine période de programmation, de manière à ce qu'elles puissent également figurer dans les documents de programmation des autres partenaires institutionnels.

La Commission européenne doit présenter au plus tard à la fin de l'année 2016 un rapport d'**évaluation à mi-parcours du Cadre financier pluriannuel 2014-2020**. Après la présentation du projet de la Commission, la présidence slovaque pilotera une discussion qui devrait être axée sur le fonctionnement et les éventuelles améliorations du cadre financier pluriannuel en cours.

Conformément aux conclusions du Conseil et des États membres de décembre 2014, un dialogue entre les États membres portant sur la **promotion et la protection de l'État de droit** a été ouvert dans le cadre du Conseil des affaires générales. Le Conseil évaluera les expériences issues de ce dialogue avant la fin de l'année. La présidence slovaque se propose d'entamer une nouvelle discussion, de tirer les conclusions des différentes phases du dialogue et de dresser le bilan des expériences acquises.

La **politique d'élargissement** constitue un instrument efficace pour renforcer la sécurité, la stabilité et la transition démocratique en Europe. La présidence slovaque s'attachera à promouvoir l'application systématique et équitable des principes de l'approche pays par pays. Elle se propose d'adopter les conclusions du Conseil sur l'élargissement et sur le processus de stabilisation et d'association, afin d'évaluer les progrès accomplis par les différents pays dans le processus d'intégration et de les encourager à mettre en œuvre les réformes nécessaires.

S'agissant de la politique de cohésion de l'UE, la présidence slovaque s'attachera à poursuivre les discussions concernant les propositions de la Commission européenne, elle adoptera les conclusions du Conseil qui évalueront les nouveaux éléments de **la politique de cohésion de l'UE** réformée et qui, sur la base des premières expériences, permettront d'établir des domaines pour simplifier et améliorer l'efficacité de cette politique, et ce dans l'optique des perspectives futures.

Sous sa présidence, la Slovaquie, qui fait partie de la macrorégion du Danube, poursuivra les actions en faveur de la **coopération macrorégionale** de l'UE consistant à développer les stratégies macrorégionales existantes.

En adoptant les conclusions du Conseil, la présidence slovaque s'efforcera de parvenir à un accord entre les États membres sur **la cyber-résilience et la protection dans l'industrie**.





Conseil des affaires étrangères (CAE)

L'UE a toujours été un modèle de stabilité, de sécurité et de prospérité. Face aux défis actuels, notre responsabilité est de ne ménager aucun effort pour étendre ces conditions uniques à d'autres régions du monde par la promotion des valeurs et des principes européens. Nous nous devons d'apporter une assistance et un soutien plus actifs et cohérents dans la configuration de notre voisinage et bien au-delà de celui-ci. En ce qui concerne la promotion d'une politique étrangère cohérente, la présidence slovaque soutiendra la haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, qui préside toutes les sessions du Conseil des affaires étrangères, hormis celles relatives au commerce, elle appuiera de même le Service européen pour l'action extérieure (SEAE). La présidence se concentrera sur l'élaboration d'une nouvelle Stratégie globale de l'Union européenne qui ouvre des perspectives et de nouvelles opportunités pour un engagement européen plus fort sur la scène mondiale. Une attention particulière sera accordée au renforcement de la Politique européenne de voisinage, à une politique d'élargissement crédible, à une Politique de sécurité et de défense commune (PSDC) efficace, à une politique de développement engagée et au renforcement des relations commerciales avec les pays tiers.

Affaires étrangères et défense

La présidence slovaque souhaite renforcer la **Politique étrangère et de sécurité commune** y compris la Politique de sécurité et de défense commune. Les défis que nous affrontons sont diversifiés, allant de la migration à la sécurité en passant par des menaces hybrides telles que le terrorisme. Ces défis de plus en plus imbriqués nécessitent une réponse coordonnée de la part de l'UE. Pour faire face à ces défis, nous avons besoin d'une approche stratégique et complexe de l'UE. Afin de parvenir à des solutions et à des résultats durables, l'utilisation des instruments de l'UE se doit d'être plus efficace, mieux coordonnée et en synergie avec d'autres instruments. Dans ce contexte, la présidence slovaque veillera à renforcer les liens entre la sécurité intérieure et la sécurité extérieure, ainsi qu'entre la sécurité et la politique de développement.

La **crise migratoire** persistante requiert une attention continue mais aussi une approche globale, coordonnée et innovante de l'UE et des États membres. Les questions relatives aux migrations doivent être au cœur des relations et de la coopération avec les pays tiers. Sans perdre de vue les aspects opérationnels (la mise en œuvre dans l'ensemble réussie de l'accord entre l'UE et la Turquie, le contrôle de la route de la Méditerranée centrale et l'utilisation efficace des fonds fiduciaires), la présidence slovaque soutiendra tous les efforts visant à cerner les causes des migrations. Elle encouragera l'élaboration des stratégies à moyen et à long terme visant à identifier, d'un commun accord avec les pays concernés, des solutions aux migrations de masse (ces stratégies se verront allouer des ressources financières ad hoc). La présidence s'évertuera à définir une approche globale sur la question des migrations et, dans la même ligne, elle s'emploiera à rétablir la confiance dans l'UE.

La nouvelle **Stratégie globale de l'Union européenne pour la politique étrangère et de sécurité commune**, présentée au Conseil européen en juin 2016, repose sur les principes d'engagement, de responsabilité, d'unité et de partenariat de l'UE. La présidence slovaque contribuera à définir les ambitions politiques et les priorités de cette stratégie qui pourront servir de base à l'élaboration d'autres documents relatifs à la sécurité et à la défense. Ceux-ci pourront concerner notamment le renforcement des capacités civiles et militaires, le développement des capacités de traitement des crises, de même que des missions et des opérations efficaces, et accroître les capacités d'engagement de l'UE dans les pays tiers.

Suivant le cadre commun de l'UE pour contrer les **menaces hybrides**, adopté par la Commission européenne, la présidence slovaque favorisera la mise en œuvre des tâches issues de ce document. Elle encouragera également la mise en œuvre d'un cadre stratégique de la réforme du secteur de la sécurité.

La présidence slovaque apportera tout le soutien nécessaire au Service européen pour l'action extérieure et à la Commission européenne, notamment dans les projets liés à la **politique européenne de voisinage**. Elle portera une attention particulière à la politique du Partenariat oriental et à la mise en œuvre des engagements pris lors du sommet de Riga, en 2015. La présidence encouragera le renforcement des relations et du dialogue politique

avec les pays voisins, notamment pour raffermir la stabilité dans ces pays. Elle contribuera à approfondir l'association politique et l'intégration économique de l'Ukraine, de la République de Moldavie et de la Géorgie. Dans le cadre du voisinage méridional, la présidence slovaque poursuivra le développement des relations avec les pays concernés et l'octroi des aides qui leur sont destinées, en vue d'assurer leur stabilité politique, économique et sécuritaire. De surcroît, la présidence déploiera tous les efforts nécessaires pour mettre en place la stratégie révisée de l'UE pour l'Asie centrale.

Les **Balkans occidentaux** demeurent un acteur important dans le voisinage immédiat de l'UE. La stabilité et la prospérité de cette région sont intimement liées à la stabilité de l'UE. La présidence slovaque soutient sans réserve la perspective européenne de cette région. Aussi, s'attachera-t-elle à promouvoir cette perspective tout en renforçant les relations et la coopération.

La présidence slovaque a la conviction qu'il est possible de renforcer plus encore la coopération européenne de défense. Elle salue l'élaboration du **Plan d'action européen de la défense** qui devrait renforcer la base industrielle et technologique de la défense européenne, mais qui devrait également stimuler la recherche en matière de défense et accroître les compétences. A cet égard, les petites et moyennes entreprises jouent un rôle important dans le domaine de la défense et de l'industrie de l'UE.





Les défis auxquels nous sommes confrontés à l'heure actuelle étant de nature mondiale, il importe de renforcer la coopération entre l'UE et ses partenaires mondiaux dont au premier chef l'ONU, l'OSCE et l'OTAN. Notre objectif commun est de construire et de renforcer la résilience de l'UE mais aussi de ses partenaires face aux menaces extérieures. La présidence slovaque s'efforcera de renforcer la **coopération stratégique entre l'UE et l'OTAN**. Dans cet esprit, les deux organisations espèrent adopter une déclaration conjointe lors du Sommet de l'OTAN qui se tiendra à Varsovie, en juillet 2016.

Commerce

La présidence slovaque s'attachera à promouvoir une **politique commerciale équilibrée** que ce soit dans les négociations bilatérales, multilatérales et plurilatérales ou dans le domaine législatif. Cette politique sera fondée sur la réciprocité et les intérêts mutuels. Les négociations bilatérales portant sur les accords de libre-échange avec des pays tiers seront placées au rang des priorités. Les négociations entre l'UE et les États-Unis portant sur l'accord du Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement constituent le principal défi pour la politique commerciale de l'UE. Dans ce sens, la tâche de la présidence slovaque consistera à lancer une discussion interne, au sein du Conseil et de la Commission, qui portera sur l'avancement des négociations et les perspectives de leur aboutissement en vue de parvenir à un accord complexe, ambitieux et équilibré. Par ailleurs, la présidence slovaque attachera une attention particulière aux processus de validation de l'accord avec le Canada – signature, application et adoption – mais aussi aux négociations sur l'accord de libre-échange avec le Japon.

L'objectif stratégique de long terme de l'UE est de consolider le **système commercial multilatéral**.

Dans le cadre des négociations multilatérales, le débat sur l'avenir et le rôle de l'Organisation mondiale du commerce, garant d'un système commercial transparent et prévisible, sera poursuivi. L'aboutissement des négociations sur les accords plurilatéraux relatifs au commerce des services et des biens environnementaux figure au rang des priorités.

Dans le domaine législatif, un grand défi à relever sera d'attribuer le statut d'économie de marché à la République populaire de Chine. Une autre discussion, pas moins sensible ni moins complexe, sera consacrée à une approche commune plus efficace à l'égard des pratiques commerciales déloyales.

Développement

La présidence slovaque prévoit une discussion stratégique sur les objectifs du développement durable et sur la **mise en œuvre de l'Agenda 2030**. L'accent sera mis sur la bonne articulation entre les dimensions intérieure et extérieure. A la lumière de l'Agenda 2030 et eu égard à la nécessité d'adapter la politique de développement de l'UE, le lancement de la révision du Consensus européen pour le développement est prévu sous la présidence slovaque. Dans ce contexte, la présidence slovaque mettra l'accent sur la cohérence entre les politiques de développement. Le rôle de l'énergie dans la politique de développement de l'UE sera au centre de l'attention. La présidence slovaque visera à promouvoir autant que possible l'approche globale de l'UE par l'interconnexion des politiques de sécurité et de développement. Dans la mise en œuvre des objectifs de l'Agenda 2030, une attention accrue

devra être accordée à la question du financement du développement dans l'esprit de l'agenda d'Addis Abeba ainsi qu'à la mise en œuvre des engagements contenus dans l'accord de Paris sur le climat.

Sous la présidence slovaque, des discussions sur la nécessité de réagir avec davantage de flexibilité et de manière plus directe aux défis posés par **la crise migratoire** seront poursuivies au sein du Conseil. En avril 2016, la communication de la Commission sur l'interconnexion entre le développement et la réinstallation forcée a été rendue publique. Elle sera suivie de nouvelles démarches en lien avec l'action humanitaire et la coopération au développement. La présidence slovaque se propose également de faire adopter les conclusions du Conseil sur la mise

en œuvre des engagements qui ont été pris lors du **Sommet mondial sur l'action humanitaire**. Sur la base des conclusions d'Istanbul, la présidence slovaque présentera des améliorations au système d'aide humanitaire, pour permettre de mieux répondre aux besoins des personnes touchées par les conflits armés et les catastrophes naturelles.

L'accord de Cotonou arrivant à terme en 2020, la présidence slovaque poursuivra les préparatifs du lancement officiel des négociations, prévues pour 2018 au plus tard, sur l'avenir des **relations entre l'UE et les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique**. La présidence slovaque entend mener un dialogue ouvert destiné à formuler des recommandations sur le nouveau cadre des relations avec lesdits pays.





Conseil "Affaires économiques et financières" (ECOFIN)

Dans le cadre de l'agenda du Conseil "Affaires économiques et financières", la présidence slovaque portera une attention accrue aux mesures nécessaires pour achever l'Union économique et monétaire en lien avec le Rapport dit « des cinq présidents ». Elle apportera une même attention à la lutte contre la fraude et l'évasion fiscales, et au renforcement de la transparence fiscale. En vue de parachever l'Union économique et monétaire, la présidence slovaque s'efforcera d'approfondir les discussions sur la nécessaire mise en place de mesures à long terme, pour renforcer le pilier fiscal de l'Union économique et monétaire. Afin de renforcer les investissements dans l'UE, la présidence slovaque s'évertuera à exploiter et à renforcer autant que possible le potentiel du Fonds européen pour les investissements stratégiques. La présidence slovaque poursuivra les discussions sur les mesures indispensables à l'instauration de l'Union des marchés de capitaux et à la finalisation de l'Union bancaire. L'accent sera mis sur le deuxième et le troisième pilier de l'union bancaire et sur la simplification des règles du Pacte de stabilité et de croissance. En matière de lutte contre le financement du terrorisme et de lutte contre l'évasion fiscale, la présidence slovaque déploiera tous ses efforts pour progresser dans la recherche de solutions européennes communes. Il appartiendra à la présidence slovaque de mener des négociations pour parvenir à un accord entre le Conseil de l'UE et le Parlement européen sur le budget 2017.

Pour que l'**Union économique et monétaire** soit une union stable, prospère et solide, tous ses piliers – économique, financier, fiscal et politique – doivent être parfaitement fonctionnels. La présidence slovaque se concentrera sur les discussions portant sur le renforcement de l'Union économique et monétaire en lien avec le Rapport dit « des cinq présidents ». Dans la perspective de la mise en place du Conseil budgétaire européen, la présidence slovaque portera son attention sur la simplification et la transparence du Pacte de stabilité et de croissance et sur l'équilibre entre les objectifs de la stabilisation macroéconomique et de la viabilité budgétaire. La présidence slovaque déploiera tous ses efforts pour animer et poursuivre les discussions sur des mesures de long terme, indispensables pour achever l'Union économique et monétaire. Elle se concentrera sur le pilier fiscal, et tout particulièrement sur la mise en œuvre des instruments de stabilité

macroéconomique communs. Parmi ces mesures, la présidence slovaque encouragera tout particulièrement les discussions sur l'assurance chômage européenne. La présidence slovaque salue la création d'un groupe d'experts chargé de réviser les propositions à long terme sur l'approfondissement de l'Union économique et monétaire. Elle explorera les possibilités de coopération entre le groupe en question et le Conseil. La présidence slovaque s'engagera activement dans le processus de consultations destiné à préparer le Livre blanc de la Commission européenne, dont la publication est prévue pour le printemps 2017, sur la deuxième phase de l'approfondissement de l'Union économique et monétaire.

Ces dernières années, la Commission européenne a introduit plusieurs changements positifs pour rendre le **Semestre européen** plus efficace. La présidence slovaque procédera à l'évaluation du processus du Semestre

européen 2016. Elle poursuivra les discussions sur les moyens de l'améliorer et sur la meilleure manière de mettre en œuvre les recommandations spécifiques pour les États membres et la zone euro. Dans ce contexte, la présidence slovaque est disposée à entamer des discussions avec le Parlement européen sur la création d'un programme qui viendrait à l'appui des réformes structurelles pour la période 2017-2020.

Le **Fonds européen pour les investissements stratégiques** s'est avéré un outil efficace pour accroître le taux d'investissements dans l'UE. Un an après le lancement du Fonds, celui-ci aura bientôt mobilisé, selon les prévisions au moins un tiers des 315 milliards d'euros destinés aux investissements. Lors de la réunion du Conseil, la présidence slovaque poursuivra l'évaluation du fonctionnement de ce Fonds, dont elle s'efforcera d'exploiter pleinement le potentiel.

La présidence slovaque considère la mise en place de **l'Union des marchés de capitaux** comme un aspect essentiel de l'agenda sur l'approfondissement de l'Union économique et monétaire. La présidence mettra l'accent sur la création des structures indispensables pour stabiliser les marchés financiers et améliorer leur efficacité, tout en promouvant l'agenda positif. La présidence slovaque soutiendra les efforts visant à faciliter l'accès des petites et moyennes entreprises européennes aux sources de cofinancement par l'intermédiaire des marchés de capitaux, et ce, également, sur une base transfrontalière. La présidence s'emploiera à faire progresser les négociations dans le domaine des schémas capital-risque. La présidence slovaque s'efforcera de parvenir à un

accord politique avec le Parlement européen portant sur les fonds monétaires, la révision du régime de prospectus et la titrisation.

L'achèvement de **l'Union bancaire** est l'une des conditions nécessaires pour assurer à long terme la stabilité économique, financière et sociale de l'UE. La présidence slovaque se propose de poursuivre les travaux sur l'achèvement du deuxième pilier de l'Union bancaire. La présidence slovaque soutiendra la poursuite des négociations sur le système européen de garantie des dépôts. Une part importante des travaux consistera à identifier des mesures concrètes pour réduire les risques du secteur bancaire européen.

La présidence slovaque s'efforcera de progresser dans la recherche des solutions européennes communes pour prendre des mesures efficaces dans la **lutte contre le financement du terrorisme**.

Impôts

Dans le domaine des impôts, la présidence slovaque s'attachera à **lutter contre la fraude et l'évasion fiscales**. Cette lutte est l'un des instruments qui permettront d'atteindre les objectifs de l'UE en matière de croissance, de compétitivité et de renforcement du marché unique. La présidence se propose de promouvoir un système d'imposition des sociétés équitable et efficace.

Le **Système commun de taxe sur la valeur ajoutée** constitue un volet important du marché intérieur. Il importe de moderniser, sans tarder, les règles applicables à la taxe à la valeur ajoutée, de sorte à ce que celles-ci contribuent à développer le marché unique et à faciliter les échanges transfrontaliers tout en





suivant le rythme de l'évolution de l'économie numérique. Le plan d'action sur la TVA, adopté en avril 2016, vise à moderniser le système actuellement en vigueur dans l'UE en le rendant plus simple, mieux protégé contre la fraude et plus favorable aux entreprises. Dans ce contexte, la présidence slovaque se fixe pour objectif d'obtenir des orientations politiques claires de la part de tous les États membres.

La présidence slovaque effectuera toutes les démarches nécessaires pour progresser autant que possible sur les différents points du paquet de mesures **contre les pratiques de l'évasion fiscale**, que la Commission européenne a publié en janvier 2016. Si des propositions concrètes sont soumises, la présidence slovaque s'efforcera également de progresser sur la question du règlement des différends concernant la double imposition transfrontalière, à laquelle les sociétés exerçant leurs activités dans plusieurs États membres sont assujetties.

Conformément au Plan d'action de la Commission européenne pour une taxation des personnes morales plus équitable et plus efficace dans l'UE, une nouvelle initiative concernant **l'assiette commune consolidée pour l'impôt sur les sociétés** devrait être lancée sous la présidence slovaque. La présidence slovaque est prête à piloter une discussion constructive à ce sujet.

Budget de l'UE

La présidence slovaque se mobilisera pour trouver un accord entre le Conseil de l'UE et le Parlement européen sur le **budget 2017 de l'UE**. Le compromis final devrait se traduire par un budget responsable qui assure un équilibre entre d'une part le soutien aux priorités budgétaires de l'UE axées sur la croissance, l'emploi, la compétitivité et la cohésion, et d'autre part une flexibilité accrue pour répondre aux nouveaux défis inattendus.

Conseil "Justice et affaires intérieures" (JAI)

La crise migratoire actuelle constitue l'un des plus importants enjeux de l'UE. L'objectif de la présidence slovaque est de poursuivre le développement des politiques de l'UE en matière de migrations, d'asile, de frontières et de visas. Malgré la sensibilité de ce sujet, la présidence slovaque estime pouvoir développer un agenda positif. La présidence slovaque entend poursuivre les travaux engagés par les autres présidences et aller plus loin dans les efforts visant à une meilleure articulation entre migrations, sécurité et politique extérieure. S'agissant de l'espace Schengen, notre objectif est de maintenir son intégrité et de restaurer son bon fonctionnement. La présidence slovaque portera également son attention sur la lutte contre le terrorisme et sur la problématique des combattants étrangers. Au sein du Conseil Justice, la présidence slovaque se concentrera sur les propositions avec une valeur ajoutée pour l'UE et ses citoyens, et tout particulièrement sur la lutte contre la fraude portant atteinte aux intérêts financiers de l'Union et sur le développement du marché unique numérique.

La **crise migratoire** compte parmi les plus grands enjeux auxquels l'Union est actuellement confrontée. La présidence slovaque poursuivra les efforts engagés par les présidences précédentes pour faire face à cette crise. Le retour au respect du droit international et européen comptera parmi les premières priorités de la présidence slovaque.

La présidence slovaque placera la nouvelle génération des droits européens **en matière d'asile** au centre de ses préoccupations. Elle poursuivra les travaux de la présidence néerlandaise et les négociations concernant les propositions législatives afin de surmonter la division du Conseil sur certains aspects et d'avancer le plus possible sur cette question.

En matière d'intégration des ressortissants de pays tiers, la présidence slovaque s'efforcera de répondre aux besoins des autres États membres de l'UE conformément au **Plan d'action sur les ressortissants de pays tiers**. La présidence slovaque se donne pour ambition d'adopter les conclusions du Conseil relatives à ce plan d'action.

Dans le cadre des migrations légales, la présidence slovaque poursuivra les négociations portant sur la proposition de directive **« carte bleue »** pour les ressortissants de pays tiers hautement qualifiés, et ce en vue de parvenir à une orientation générale partielle.

L'amélioration de l'efficacité de **l'espace Schengen** reste un sujet prioritaire pour la présidence slovaque. La République slovaque s'attachera à maintenir l'intégrité de l'espace Schengen et à restaurer son bon fonctionnement.

La **protection des frontières extérieures** figure également au rang des priorités. Sous la présidence slovaque, le Corps européen de gardes-frontières qui renforcera la protection des frontières extérieures de l'UE, devrait commencer à être opérationnel. Notre objectif est également de conduire à bonne fin la procédure législative concernant les frontières intelligentes qui visent à rendre le système d'enregistrement des personnes traversant les frontières extérieures de l'UE plus précis et complet. Le projet « frontières intelligentes » devrait à l'avenir contribuer à l'amélioration et à la modernisation de la gestion des frontières extérieures.





En matière de **lutte contre le terrorisme**, la présidence slovaque accordera une attention particulière à la mise en œuvre des conclusions du Conseil européen de février 2015 et du Conseil de l'UE de novembre 2015, toutes prises la suite des attaques terroristes et formant un cadre de référence en la matière. La présidence mettra l'accent sur l'échange d'informations entre les autorités compétentes des États membres sur la lutte contre le terrorisme et sur la problématique des combattants étrangers. La présidence slovaque entend mener à bonne fin les discussions sur la proposition de directive relative à l'échange d'informations sur les ressortissants de pays tiers dans le cadre du Système européen d'information sur les casiers judiciaires (ECRIS), conçu pour renforcer la sécurité de l'UE. La prévention de la radicalisation joue un rôle important dans la lutte contre le terrorisme.

La présidence slovaque poursuivra les actions engagées par les présidences précédentes en matière de révision du Code des visas et d'autres propositions relatives aux **visas**. Les propositions relatives à l'exemption de l'obligation de visa pour les quatre pays du voisinage de l'UE ont une portée majeure. Cette exemption signifierait la libéralisation du régime des visas la plus avancée dans l'histoire de l'UE.

La présidence slovaque fera progresser les travaux engagés par les présidences précédentes relatifs

à la proposition de règlement sur la création d'un **Parquet européen**. Elle agira de même avec les propositions concernant la protection des intérêts financiers de l'UE et le projet d'Agence de l'Union européenne pour la coopération judiciaire en matière pénale (Eurojust).

La présidence slovaque poursuivra les négociations concernant les propositions législatives en matière de droits civils, notamment les propositions de directives sur la **fourniture de contenus numériques** et la **vente de marchandises en ligne**. La présidence attachera une attention particulière à la révision du règlement relatif à la compétence, à la reconnaissance et à l'exécution des décisions en matière matrimoniale et en matière de responsabilité parentale (**Bruxelles II bis**). Une même attention sera accordée à la révision des propositions d'adhésion de l'Union à la Convention de sauvegarde des droits de l'homme et des droits fondamentaux.

De surcroît, au sein du Conseil, la présidence slovaque s'emploiera à faire progresser les discussions visant à **améliorer la coopération judiciaire transfrontalière et à lutter contre la cybercriminalité**, en mettant notamment l'accent sur l'utilisation de la justice en ligne. Celle-ci présente en effet pour l'Europe une nette valeur ajoutée puisqu'elle permet d'accélérer les procédures judiciaires transfrontalières.

Conseil "Emploi, politique sociale, santé et consommateurs" (EPSCO)

En matière d'emploi et d'affaires sociales, la présidence slovaque accordera une importance majeure aux négociations portant sur les règles relatives à la libre circulation et au détachement de travailleurs, ainsi qu'à la coordination des systèmes de sécurité sociale. De plus, la présidence mettra au cœur de ses préoccupations le bon fonctionnement du marché intérieur, l'amélioration de la qualité de vie des personnes handicapées et la protection de la santé des travailleurs. La présidence s'attachera à promouvoir l'emploi des jeunes et à soutenir la mise en œuvre de mesures en faveur de l'intégration des Roms, notamment à travers le cadre européen existant. Dans le domaine de la santé publique, la présidence poursuivra les négociations sur les propositions de règlements relatifs aux dispositifs médicaux et aux procédures communautaires pour l'autorisation et la surveillance des médicaments à usage humain et à usage vétérinaire. La préparation de la position de l'UE en vue de la 7^{ème} Conférence des parties à la Convention-cadre de l'Organisation mondiale de la Santé pour la lutte antitabac constituera un des sujets prioritaires dans le domaine non législatif.

En ce qui concerne la politique sociale et l'emploi, la présidence accordera une attention particulière aux négociations concernant les **modifications législatives dans le domaine du marché intérieur**, notamment la libre circulation des travailleurs, la coordination des systèmes de sécurité sociale et la révision de la directive sur le détachement de travailleurs. Dans ce contexte, la présidence se donne pour ambition d'aller plus loin dans les négociations, particulièrement au niveau du Conseil. Au demeurant, elle fera progresser les négociations sur l'acte législatif européen sur l'accessibilité, qui vise à améliorer le fonctionnement du marché intérieur afin de rendre certains produits et services plus accessibles aux personnes handicapées.

La présidence slovaque s'efforcera également d'aller plus avant dans les négociations sur la révision de la législation qui vise à **renforcer la protection des travailleurs** contre les risques liés à l'exposition aux cancérigènes et mutagènes dans le cadre professionnel.

Dans le domaine du **soutien à l'emploi**, la présidence slovaque se chargera de préparer le projet de conclusions du Conseil sur l'efficacité et les résultats de la garantie pour la jeunesse.

Le socle européen des droits sociaux figurera également au rang de ses priorités. Il a pour objectif de définir des principes de base qui régiront le bon fonctionnement des marchés du travail et des systèmes de protection sociale ainsi que leur équité, et qui rapprocheront autant que possible les performances des politiques nationales en matière sociale et d'emploi.

Le paquet de la Commission pour les compétences en Europe, qui relève principalement des ministres chargés de l'éducation, vise à ajuster l'offre des compétences aux besoins du marché du travail. Pour cette raison, sous la présidence slovaque, le paquet sera traité par les ministres de l'Emploi.





Suite à l'évaluation de la mise en œuvre de la recommandation du Conseil sur **l'intégration des Roms** dans les États membres, la présidence préparera une proposition de conclusions du Conseil.

Dans le domaine de la **santé**, la présidence poursuivra les négociations sur la révision de la réglementation relative aux dispositifs médicaux et aux procédures communautaires pour l'autorisation et la surveillance des médicaments à usage humain et à usage vétérinaire. La présidence slovaque entend poursuivre les travaux entrepris par la présidence néerlandaise sur l'accès aux médicaments, eu égard notamment aux prix élevés des traitements innovants, aux dysfonctionnements dans la production de médicaments ainsi qu'à l'exportation parallèle des médicaments.

La présidence accordera toute l'attention nécessaire à la préparation de la position de l'UE en vue de la 7^{ème} Conférence des parties à la Convention-cadre de l'Organisation mondiale de la Santé pour la **lutte**

antitabac, qui se déroulera en novembre 2016 en Inde.

Conformément aux priorités de la présidence néerlandaise, la Slovaquie entend poursuivre le débat politique au sein du Conseil sur la **résistance aux antimicrobiens**, liée à une forte consommation d'antibiotiques en médecine humaine mais aussi dans le domaine de l'élevage. La présidence slovaque mènera un débat politique au sein du Conseil sur la question de la tuberculose en Europe, notamment le traitement de cette maladie, son caractère multirésistant et la vaccination.

La présidence slovaque prêtera toute l'attention requise à la promotion de la prévention des **maladies chroniques non transmissibles** par un mode de vie sain. La présidence poursuivra les actions entreprises par l'UE pour améliorer la qualité des aliments. Elle souhaite également évaluer les pratiques des États membres dans ce domaine et en sélectionner les meilleures.

Conseil "Compétitivité" (COMPET)

La mise en place du marché unique, la modernisation de l'industrie et une meilleure réglementation, tels sont les thèmes clés qui figureront à l'ordre du jour du Conseil "Compétitivité" sous la présidence slovaque. La présidence souhaite promouvoir en particulier le développement du marché unique, qui s'avère l'une des plus belles réussites de l'intégration européenne. L'élimination systématique des obstacles à la libre circulation des biens et des services ainsi que l'ouverture du marché intérieur à tous les citoyens de l'Union européenne restent les principaux axes de la politique européenne. Une base industrielle stable dans l'UE s'avère tout aussi importante. La présidence slovaque vise donc à promouvoir l'introduction du concept de l'industrie dite intelligente et la mise en place des conditions-cadres favorisant la prospérité de l'industrie européenne. En outre, la présidence soutiendra les efforts qui tendent à élaborer des actes législatifs de haute qualité, qui assureront un cadre réglementaire simple et prévisible pour les entreprises comme pour les citoyens de l'Union européenne.

S'agissant du **marché intérieur**, la présidence souhaite faire progresser les négociations sur les propositions législatives présentées en lien avec la Stratégie pour le marché intérieur et avec la Stratégie pour un marché unique numérique. Au cours de la présidence, nous nous efforcerons de dégager une orientation générale relative à la proposition du règlement sur la lutte contre le blocage géographique injustifié et d'autres formes de discrimination fondées sur le lieu de résidence ou sur la nationalité. Nous prévoyons également le lancement de discussions sur le « Passeport des services » et sur la réforme de la procédure de notification de la directive sur les services.

La révision du règlement relatif à la coopération en matière de **protection des consommateurs** aboutira à renforcer la surveillance du marché des ventes transfrontalières, comme elle favorisera le développement des échanges transfrontaliers au sein du marché intérieur de l'UE. La présidence poursuivra les négociations sur une proposition d'accord portant sur l'orientation générale.

Dans le contexte de la **politique industrielle**, la présidence slovaque soutiendra la mise en place des conditions-cadres favorables à la compétitivité industrielle. Dans cette perspective, il est particulièrement important d'harmoniser toutes les politiques concernées pour affermir une base industrielle stable dans l'UE. En outre, la présidence poursuivra la mise en œuvre du concept de l'industrie dite intelligente visant à adapter l'industrie aux nouvelles tendances et aux nouveaux modèles d'affaires.

Un **environnement réglementaire** approprié s'avère indispensable pour stimuler la croissance économique et pour améliorer la compétitivité des entreprises. Au cours de la présidence slovaque, nous poursuivrons les discussions sur l'utilisation efficace des outils conçus pour améliorer la réglementation et sur l'élimination des obstacles réglementaires à l'innovation. La présidence œuvrera à la création d'un espace dédié à l'échange des bonnes pratiques dans ce domaine, elle mettra l'accent sur le « Programme pour une réglementation affûtée et performante » (REFIT), ainsi que sur d'autres questions relatives à l'application de l'accord interinstitutionnel « Mieux légiférer ».





La présidence slovaque se penchera également sur la réforme du **droit d'auteur**. La proposition de règlement visant à assurer la portabilité transfrontière des services de contenu en ligne dans le marché intérieur constitue la première proposition présentée dans le cadre de cette réforme. La présidence slovaque s'est mis pour objectif d'entamer des trilogues avec le Parlement européen. Elle entend présenter à la Commission européenne le deuxième paquet législatif relatif à la réforme du droit d'auteur, puis mener les premières discussions sur ce thème au niveau du Conseil.

Dans le domaine de la **recherche**, le soutien aux jeunes chercheurs constitue l'un des sujets prioritaires. La présidence adoptera les conclusions du Conseil sur les mesures qui visent à soutenir les jeunes chercheurs, en mettant l'accent sur l'attractivité des carrières scientifiques, sur la mobilité et sur l'investissement dans le potentiel humain dans le domaine de la recherche et du développement.

Conseil "Transports, télécommunications et énergie" (TTE)

Les ministres chargés des transports réunis dans le cadre du Conseil "Transports, télécommunications et énergie" débattront sur des propositions visant à la mise en place du marché européen des transports. Les ministres de l'énergie s'attacheront en priorité à la mise sur pied de l'Union de l'énergie, avec une attention particulière sur l'amélioration de la sécurité énergétique et sur la compétitivité. La présidence poursuivra les discussions sur des propositions relatives à la sécurité de l'approvisionnement en gaz ainsi que sur les accords intergouvernementaux dans le domaine de l'énergie et de l'étiquetage énergétique des produits. Enfin, la présidence slovaque souhaite aboutir à un accord global concernant toutes les propositions dans le domaine de l'énergie. Les ministres des télécommunications s'efforceront de faire progresser les négociations sur la suppression des frais d'itinérance, prévue pour l'année 2017. Ils tenteront de se rapprocher d'un accord politique avec le Parlement européen sur l'harmonisation de la bande de fréquence 700 MHz pour l'Internet mobile à haute vitesse. La présidence slovaque s'attachera également à faire adopter les conclusions du Conseil sur le Plan d'action européen pour l'administration en ligne.

Transports

En matière de **transports aériens**, la présidence slovaque souhaite améliorer la sécurité et la compétitivité de l'aviation civile. Elle veut faciliter l'introduction d'innovations, ainsi dans la production des aéronefs pilotés à distance (des drones), notamment par le biais d'une révision du règlement relatif à l'Agence européenne de la sécurité aérienne (AESA). La présidence déploiera tous les efforts nécessaires pour parvenir à une position commune sur cette révision. L'établissement du mandat de négociation pour la Commission européenne en matière d'accords sur les transports aériens avec les pays tiers figure également parmi les sujets prioritaires. Ces accords tendent à améliorer l'accès au marché et à faire appliquer des mesures contre la concurrence déloyale. Dans ce contexte, la présidence slovaque s'appuiera sur les résultats obtenus jusqu'à présent. En vue de la 39^{ème} session de l'Assemblée générale de l'Organisation de l'aviation civile internationale, prévue à l'automne 2016, la présidence slovaque

s'attachera à faire adopter une position commune de l'UE. L'accent sera mis sur la proposition relative au mécanisme de marché mondial aux émissions de l'aviation internationale.

Dans le domaine du **transport par voies navigables intérieures**, la présidence portera toute l'attention requise à la proposition de la directive sur la reconnaissance mutuelle des qualifications des travailleurs. La présidence slovaque prévoit d'entamer également des trilogues avec le Parlement européen.

Dans le cadre du **transport maritime**, la présidence slovaque envisage d'adopter la décision du Conseil concernant les négociations des comités de l'Organisation maritime internationale pour améliorer la sécurité et réduire les émissions du transport maritime. La présidence slovaque mènera la première discussion sur la sécurité des navires de passagers. La présidence souhaite conclure les négociations sur la révision du règlement AESA, qui fait partie des mesures visant à renforcer la coopération en matière de protection des frontières extérieures de l'UE.





Concernant le **transport ferroviaire**, la présidence slovaque adoptera la décision du Conseil relative à la préparation d'une nouvelle convention de l'Organisation pour la coopération des chemins de fer.

Énergie

La révision du règlement relatif à la **sécurité de l'approvisionnement en gaz** a pour objectif de renforcer davantage le principe de solidarité, d'encourager la coopération régionale et d'accroître la transparence des contrats gaziers. La présidence déploiera tous les efforts nécessaires pour parvenir à un compromis au niveau du Conseil, qui permettrait d'aboutir ensuite à un accord avec le Parlement européen.

La présidence souhaite améliorer la transparence des **accords intergouvernementaux qui relèvent du domaine de l'énergie**. Elle procédera par le biais de la révision de la décision qui établit un mécanisme d'échange d'informations. L'objectif de la présidence est d'aboutir à un compromis au niveau du Conseil pour parvenir ensuite à un accord avec le Parlement européen.

La révision du règlement sur **l'étiquetage énergétique** aidera d'abord à fournir aux consommateurs européens des informations objectives sur les produits les plus efficaces du point de vue énergétique, ensuite à garantir le respect des règles par les producteurs et les vendeurs. S'agissant du règlement en question, la présidence slovaque cherchera à conclure les négociations avec le Parlement européen.

La présidence envisage également d'organiser un débat politique au niveau ministériel sur la révision des directives relatives à **l'efficacité énergétique** et à la **performance énergétique des bâtiments**, révision prévue par la Commission européenne.

Conformément à l'article 41 du traité instituant la Communauté européenne de l'énergie atomique, la Commission européenne prévoit de soumettre, dans la seconde moitié de la présidence slovaque, des propositions de révision des règlements du Conseil de l'UE et de la Commission européenne. Ceux-ci établissent les **règles de notification pour les projets d'investissement des personnes physiques et morales dans le domaine de l'énergie nucléaire**.

La révision de ces règlements se fera en lien avec la Stratégie européenne pour la sécurité énergétique. La présidence slovaque s'est fixée pour objectif d'entamer des discussions concernant la révision des règlements ci-dessus.

Télécommunications, société de l'information, système européen de navigation par satellite et services postaux

L'UE s'efforce de moderniser et d'optimiser l'administration publique, notamment par la mise en place de services numériques pour les citoyens et les entreprises. La généralisation de l'administration en ligne revêt à cet égard toute son importance. La présidence slovaque s'attachera à adopter les conclusions du Conseil sur le **Plan d'action européen 2016–2020 pour l'administration en ligne**, publié par la Commission européenne en avril 2016.

La révision des **tarifs de gros de l'itinérance internationale**, condition préalable pour la suppression de l'itinérance, prévue pour l'année 2017, fera l'objet d'une attention particulière. L'élimination des frais de « roaming » est devenue le symbole même de l'établissement du marché intérieur et de la suppression des frontières intérieures de l'UE. L'objectif de la présidence slovaque est de parvenir à une orientation générale sur cette proposition et, si possible, d'entamer des trilogues avec le Parlement européen.

La présidence slovaque entend poursuivre les négociations entreprises par la présidence néerlandaise sur **l'harmonisation de la bande de fréquence 700 MHz dans l'UE**. Plus particulièrement, il s'agit d'harmoniser l'usage de la bande de fréquences pour l'Internet mobile, afin de créer les conditions nécessaires pour étendre la couverture en haut débit dans toute l'Union et mettre en place des services mobiles innovants. La présidence slovaque s'est donnée pour objectif de mener les trilogues avec le Parlement européen et d'aboutir à une conclusion concernant ladite harmonisation.

Sous la présidence slovaque, une proposition de révision du **Cadre réglementaire des communications électroniques** sera présentée. Cette proposition visera à adapter les règles aux conditions qui prévalent dans le secteur des télécommunications, à éliminer la fragmentation au sein des marchés nationaux, à encourager les investissements dans les réseaux à haut débit et dans les services innovants. Dans ce contexte, la présidence slovaque organisera un débat dans le cadre de la réunion prévue en décembre 2016.

Dans le domaine des services postaux, la présidence slovaque souhaite faire progresser les négociations sur la proposition relative à la **livraison transfrontière de colis**, qui contribuera au développement du commerce électronique dans l'Union grâce à une plus grande transparence et à une baisse des prix de livraison.

Enfin, pour parvenir à une cohérence dans les questions transversales, il convient d'assurer une coordination efficace concernant les initiatives législatives et non législatives relatives à la **Stratégie pour le marché unique numérique**. La présidence créera un espace pour présenter les progrès accomplis et les prochaines actions envisagées.





Conseil "Agriculture et pêche" (AGRIPECHE)

Le Conseil "Agriculture et pêche" placera en tête de son agenda le renforcement de la position des agriculteurs dans la chaîne d'approvisionnement alimentaire. La présidence slovaque se fixe pour objectif d'aboutir à des conclusions concrètes sur cette question. Compte tenu de la crise des marchés agricoles, en particulier dans les secteurs des produits laitiers et de la viande de porc, la présidence suivra l'état de la situation au plus près. Elle animera des discussions visant à l'adoption des mesures indispensables pour stabiliser les marchés agricoles. L'évaluation des progrès accomplis dans la simplification de la politique agricole commune (PAC) figurera également au rang des priorités. La présidence accordera une attention particulière à la sylviculture et au secteur forestier. Elle s'emploiera à favoriser la mise en œuvre de la Stratégie de l'UE pour les forêts, notamment le principe de responsabilité à l'égard des forêts au niveau mondial, principe directeur de ladite stratégie.

La présidence slovaque se penchera prioritairement sur la problématique du **renforcement de la position des agriculteurs dans la chaîne d'approvisionnement alimentaire**.

Cette question fera l'objet d'une conférence internationale d'experts organisée par la présidence slovaque. Les conclusions arrêtées lors de la conférence seront ensuite soumises au Conseil. La présidence souhaite souligner l'importance du bon fonctionnement de la chaîne d'approvisionnement alimentaire en Europe et elle déploiera tous ses efforts pour faire adopter les conclusions du Conseil sur cette question.

Compte tenu de la **crise des marchés agricoles**, en particulier dans les secteurs des produits laitiers et de la viande de porc, la présidence suivra l'état de la situation au plus près. Elle inscrira la question à l'ordre du jour du Comité spécial Agriculture et des sessions du Conseil de l'UE. La présidence œuvrera à la stabilisation des marchés agricoles, notamment en analysant et évaluant les mesures prises et, si besoin était, en en proposant de nouvelles.

S'agissant de la **mise en œuvre de la Stratégie de l'UE pour les forêts**, l'action de la présidence slovaque portera plus particulièrement sur le troisième principe de la stratégie, celui de la responsabilité à l'égard des forêts au niveau mondial. La présidence accordera toute l'attention requise à l'élaboration et à l'adoption de positions communes de l'UE, qui seront présentées lors des réunions des organisations intergouvernementales et multilatérales. La présidence slovaque veillera à ce que l'UE, en tant que puissance investie d'une responsabilité dans la gestion durable des forêts au niveau mondial, adopte une position claire sur les développements actuels.

Le Conseil "Agriculture et pêche", présidé par la Slovaquie, évaluera les progrès accomplis dans la simplification du cadre réglementaire de la **politique agricole commune** et explorera de nouvelles solutions pour réduire la charge administrative. La simplification de la politique agricole commune est étroitement liée à la nouvelle forme que prendra la PAC en 2020. Par conséquent, la présidence slovaque poursuivra les discussions entamées par la présidence néerlandaise sur la PAC à l'horizon 2020.

Dans le même temps, s'appuyant sur les avancées enregistrées par la présidence néerlandaise, la Slovaquie mènera des négociations sur la proposition de règlement relatif à la **production biologique** et à **l'étiquetage des produits biologiques**, qui vise à maintenir la confiance des consommateurs et des opérateurs biologiques. Elle s'emploiera aussi à faciliter la transition vers l'agriculture biologique.

Dans le secteur de la **politique de la pêche**, la présidence placera en tête des priorités la fixation des quotas annuels de pêche. Elle s'emploiera également à parvenir à un accord politique sur les règlements relatifs à la mer Baltique, à la mer Noire, aux espèces d'eau profonde et aux d'autres stocks.





Conseil "Environnement" (ENV)

Le Conseil "Environnement" s'emploiera pour mettre en place des conditions favorables à la transition progressive vers une économie à faible intensité de carbone qui soit à la fois efficace et compétitive. Dans le secteur du changement climatique, la présidence se penchera sur la mise en œuvre de la décision politique prise par le Conseil européen en octobre 2014 portant sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre de 40 % par rapport à 1990 d'ici à 2030.

La présidence slovaque poursuivra les discussions sur la révision du **système d'échange de quotas d'émission** (SEQE-UE) en vue de parvenir à une orientation générale. La présidence slovaque examinera deux propositions législatives interdépendantes de la Commission européenne : celle sur les secteurs non couverts par le SEQE-UE et celle sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre résultant des activités liées à l'utilisation des terres, au changement d'affectation des terres et à la foresterie.

Suite à l'adoption de l'Accord de Paris lors de la **Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques**, la présidence slovaque abordera les questions liées à la ratification dudit accord par les États membres et par l'UE. La Commission européenne a présenté une proposition de ratification de l'Accord de Paris, et la présidence veillera à ce que cette proposition aboutisse. Une attention particulière sera portée sur l'élaboration des positions communes de l'UE en vue des négociations internationales mais aussi sur sa participation aux négociations. La position coordonnée de l'UE en vue de la 22^{ème} Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui se tiendra au Maroc, sera arrêtée sous forme de conclusions du Conseil.

Dans le domaine de **l'environnement**, la présidence prévoit de contribuer activement aux discussions sur la transition vers une économie verte et circulaire. L'événement organisé sur le thème de l'économie verte sera l'occasion d'un débat public associant les États membres de l'UE et d'autres parties prenantes. La présidence présentera les résultats de l'événement lors de la réunion ministérielle du Comité des politiques d'environnement de l'OCDE qui se tiendra à Paris ainsi que lors de la réunion du Conseil "Environnement". Dans le même temps, s'appuyant sur les progrès accomplis par la présidence néerlandaise, la présidence slovaque poursuivra les négociations sur les propositions législatives visant à modifier six directives relatives à la gestion des déchets. Elle agira de même avec les négociations sur la proposition de règlement relatif au mercure et sur la proposition de directive relative aux plafonds d'émission.

Dans le secteur de la **protection de la nature et de la biodiversité**, la présidence déploiera ses efforts pour mettre en place une évaluation des résultats apportés par les directives relatives aux oiseaux et aux habitats naturels. Une conférence ministérielle sera organisée à Bratislava en juillet pour arrêter des mesures sur la gestion durable des ressources en eau et la protection des milieux aquatiques. Les résultats de la conférence serviront de base pour adopter des conclusions du Conseil sur la problématique de la sécheresse et de la pénurie d'eau dans le contexte de l'adaptation au changement climatique.

L'accent sera mis sur la définition d'une **position commune de l'UE dans la perspective de la participation aux forums internationaux**. La position de l'UE en vue de la Conférence des Parties à la Convention sur le

commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction sera adoptée sous forme de décision du Conseil. Le Conseil prévoit d'approuver, lors de sa réunion d'octobre, un projet de conclusions arrêtant une position commune de l'UE pour la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique, au Protocole de Carthagène et au Protocole de Nagoya. La préparation d'une réunion extraordinaire des Parties au Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone revêt également une importance particulière. La présidence slovaque, en coopération avec la Commission européenne, contribuera activement à la préparation de ces réunions en vue de parvenir à un accord des Parties contractantes sur la réduction de la production et de la consommation des gaz à effet de serre fluoré.





Conseil "Éducation, jeunesse, culture et sport" (EJCS)

Dans le cadre du Conseil "Éducation, Jeunesse, Culture et Sport", la présidence slovaque souhaite soutenir et développer les talents pour une compétitivité accrue, pour une meilleure inclusion sociale et pour le développement personnel de chaque individu. Le talent constitue une force motrice pour le développement, l'innovation et la croissance économique. La présidence slovaque mènera des discussions sur le projet de révision de la directive « Services de médias audiovisuels » présenté par la Commission européenne. La présidence s'est fixée pour objectif de présenter un rapport sur l'état d'avancement des négociations de ladite directive lors de la réunion du Conseil EJCS en novembre.

Les priorités de la présidence slovaque en matière d'éducation s'appuient sur les objectifs de la **nouvelle stratégie pour les compétences en Europe**, initiative stratégique de la Commission européenne. Dans le cadre de la recommandation du Conseil sur l'établissement d'une garantie de compétences, la présidence slovaque s'attachera à élever le niveau de formation des adultes, concernant également les compétences numériques, entrepreneuriales et transversales. Dans le contexte de la recommandation établissant le cadre européen des certifications pour l'éducation et la formation tout au long de la vie, la présidence s'emploiera à développer les outils et les services mais aussi à améliorer la comparabilité des certifications. La présidence se penchera également sur la modernisation de l'enseignement supérieur et mettra un accent particulier sur les compétences numériques.

Suite aux mesures présentées par la Commission pour **prévenir la radicalisation** susceptible de conduire à l'extrémisme violent, la présidence slovaque préparera des conclusions qui mettront en évidence le rôle de l'éducation et de l'animation socio-éducative dans la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme. Ces

conclusions répondront également aux propositions de la Commission visant à encourager l'éducation inclusive, le développement des compétences sociales et civiques mais aussi la promotion des valeurs européennes communes par le biais de l'apprentissage formel et non formel.

Concernant la **jeunesse**, l'accent sera mis sur le développement des talents et du potentiel des jeunes. Pour parvenir à un tel objectif, la présidence introduira dans l'animation socio-éducative de nouvelles approches qui favoriseront le développement du potentiel des jeunes ainsi que leur intégration dans la société. La présidence slovaque s'attachera à adopter les conclusions du Conseil sur la mise en place de ces nouvelles approches à la finalité attractive.

En matière de sport, la présidence slovaque accordera une grande priorité à la **diplomatie sportive**, qui, à ce jour, n'a pas fait l'objet de discussions officielles au sein de l'UE. La présidence souhaite l'adoption de conclusions par le Conseil afin de sensibiliser la société sur le rôle de la diplomatie sportive. Elle avancera des propositions pour aller plus loin dans ce domaine.

La présidence slovaque mènera des discussions sur le projet de révision de la directive « **Services de médias audiovisuels** » présenté par la Commission européenne. Ledit projet fait partie des initiatives clés relatives à la Stratégie pour le marché unique numérique. La présidence s'est fixée comme objectif de présenter un rapport sur l'état d'avancement des négociations à la réunion du Conseil EJCS en novembre.

Enfin, la présidence mettra au cœur de son agenda culturel la **révision à mi-parcours du Programme de travail en faveur de la culture pour la période 2015–2018** et l'adoption de conclusions sur ce thème. La présidence traitera également du projet de décision du Parlement européen et du Conseil visant à **faire de 2018 l'année européenne du patrimoine culturel**.



Copyright © 2016
Ministère des affaires étrangères et européennes
de la République slovaque
Tous droits réservés

Edité et publié par :
Ministère des affaires étrangères et européennes
de la République slovaque
Hlboká cesta 2, 833 36 Bratislava 37
Tel. : +421 2 5978 1111
www.mzv.sk

www.eu2016.sk

Auteur de l'identité visuelle de la présidence slovaque du Conseil de l'UE :
Jakub Dušička

Design et prépresse :
Ultra Print Digital, s.r.o